



Choisissez le
prélèvement bancaire
à chaque facture

JANVIER 2026

C'est simple et pratique

1. Tranquilité



Vous êtes prélevés à date d'échéance sur votre compte bancaire ou postal. Plus de risque d'oubli ou de pénalités de retard.

2. Sécurité



Vous recevez votre facture 14 jours avant la date de prélèvement afin d'avoir le temps de la contrôler.

3. Économie



Fini le papier et les envois de règlement par voie postale. Le prélèvement bancaire est gratuit et écologique.

Équilibrez votre budget en toute liberté en choisissant

la mensualisation



C'est le meilleur moyen pour anticiper vos dépenses d'eau. Chaque mois, le même montant vous est prélevé à date fixe. Il est calculé en fonction de votre consommation antérieure sur les douze derniers mois. Vous pouvez le suspendre quand vous le souhaitez sur votre Espace Clients en ligne ou l'ajuster par un simple appel à nos services.

TÉLÉCHARGEZ

MON EAU SEMM



Bénéficiez de tous nos services en ligne



Avec MON EAU SEMM et votre espace client sur internet

**Vos démarches disponibles
7j/7 - 24h/24**



espaceclients.eaudemarseille-metropole.fr



Avec l'application mobile **MON EAU SEMM** et votre espace client en ligne, vous avez la possibilité d'accéder à toutes les **fonctionnalités et démarches à tout moment**.

Voici quelques-unes des possibilités qui vous sont offertes :

- Contrôler et simuler sa consommation
- Gérer son abonnement
- Programmer des alertes de consommation par mail (avec un compteur télélevé)
- Souscrire à l'e-facture
- Visualiser et télécharger ses factures
- Payer de manière sécurisée
- Souscrire au prélèvement automatique et/ou mensualisé
- Mettre à jour ses informations
- Effectuer des demandes
- ...



Sans oublier la rubrique "L'eau dans ma ville" qui vous permet de consulter les informations de votre commune sans avoir d'Espace Clients : qualité de l'eau, tarifs, charte service clients, règlements de service...

Compatible pour Iphone et Androïd,
l'application est téléchargeable sur les plateformes AppStore et GooglePlay.

Le (+) : j'optimise mon budget et je fais un geste pour la planète



Biodiversité

Le réservoir de La Viste, à Marseille: un écrin de nature au cœur du Parc Brégante.

Au cœur du Parc Brégante, les toitures des deux cuves du réservoir de la Viste se transforment en un véritable écosystème. Loin des surfaces bétonnées habituelles, ces toits végétalisés sont conçus pour accueillir des plantes de la garrigue (lavandes, thym, graminées...), offrant un refuge précieux aux animaux sauvages. Ce projet s'inscrit dans une démarche de valorisation des infrastructures du service de l'eau au profit de la biodiversité et de l'intégration harmonieuse dans le paysage urbain.



Les atouts de ce toit végétal sont nombreux : un refuge pour la biodiversité, une gestion naturelle de l'eau, une îlot de fraîcheur et une protection durable du réservoir.